

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*NOVEMBRE 2016*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : [frechin.vincent@orange.fr](mailto:frechin.vincent@orange.fr)

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **6 mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage  
Contact : R. et M-P WOLFER – 03.89.57.26.40.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès du presbytère de HIRSINGUE (Tél. : 03.89.40.51.62).

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96  
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements  
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations et des Professions de Foi  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Servants d'autel :  
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Evangile auprès des malades  
S'adresser à M. le Curé Doyen – 06.80.08.77.30
- Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.11 au 30.11.2016) :

- vendredi 04.11.2016 : 18 h 00 Messe
- samedi 12.11.2016 : 18 h 00 Messe  
*intentions : MEYER Antoine  
Famille MEYER Joseph  
Famille GOLFIER / DIEBOLT Henri*
- vendredi 18.11.2016 : 18 h 00 Messe

❑ Durant le mois de novembre 2015 sont invités à servir à l'Autel :

Le 12.11	Océane et Joseph BURGY
<b>à 18 H 00</b>	Claire et Marie UNTERSEH Camille WELTER

Les servants d'autel remercient de tout cœur les paroissiens de HIRTZBACH pour le bon accueil qu'ils leur ont réservé lors de leur quête annuelle le 22 octobre dernier.

Les fonds recueillis leur permettront de financer des activités de détente, ainsi que du matériel utile à leur service.

## 2. Chasse – avis aux promeneurs

Les chasseurs locaux (association Saint Hubert de Hirtzbach) ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur leur territoire de chasse le **dimanche 06 novembre** (ouverture des battues) et le **samedi 19 novembre 2016**.

## 3. Après-midi récréatives – 3<sup>ème</sup> âge



La reprise des animations en faveur des personnes âgées a enregistré une participation moyenne, encourageant Mme HARTMANN à poursuivre en invitant les aînés à prendre part aux après-midi récréatives prévues les **lundi 14 et 28 novembre 2016 à partir de**

**14 H 00** au Club House.

Alors n'hésitez pas, bougez-vous, venez nous rejoindre, vous divertir et vous changer les idées, l'espace d'un après-midi !

## 4. L'Association de Pêche de HIRTZBACH proposera deux services de friture de carpes + salade à emporter, le **mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016** au Foyer Saint Maurice : le midi de 11 h 30 à 13 h 00 et le soir de 18 h 00 à 19 h 30.

Tarif : 13 € la portion avec arêtes – 15 € la portion sans arêtes.

**Prévoir 3 récipients différents.**

Réservation obligatoire avant le samedi 29 octobre 2016 au 06.77.14.52.99 ou au 03.68.06.45.89.

**L'Association de Pêche de HIRTZBACH** vous convie également à son traditionnel repas dansant, le **dimanche 04 décembre 2016 à midi au Foyer Saint-Maurice**. L'animation sera assurée par Dédé le Sundgauvien.

Menu : carpes frites (avec ou sans arêtes), salade, dessert, café ou fleischnackas, salade, dessert, café.

Tarifs : adultes : 16 € (supplément de 2 € pour les carpes sans arêtes) - enfants jusqu'à 12 ans : 8 €.

Les réservations (obligatoires) sont reçues au 03.68.06.45.89 jusqu'au 30 novembre 2016 au plus tard.

## 5. Commémoration du 11 novembre 1918

La cérémonie de Commémoration du 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le **dimanche 13 novembre 2016** à 10 H 30 au Monument aux Morts.

Toute la population est cordialement invitée à cette cérémonie qui sera rehaussée, comme de coutume, par la Société de Musique Sundgovia, les Sapeurs-Pompiers, ainsi que par l'UNC de HIRSINGUE, accompagnée de porte-drapeaux.

## **6. Balayage de voirie**

Le dernier balayage de l'année par engin spécialisé interviendra le **mardi 15 novembre 2016**, sauf modification de dernière minute.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules et ne perdons pas l'habitude d'entretenir les abords des propriétés et les endroits non accessibles à l'engin, sans oublier les caniveaux.

## **7. Communiqué de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers**

L'Amicale locale des Sapeurs-Pompiers procédera à la traditionnelle vente de calendriers (2017), **lors du week-end du 19 et 20 novembre 2016**.

Merci de réserver un bon accueil à ses membres.

## **8. KT Fête**

Claire MUNCK et Martine SCHWEIZER convient tous les enfants de la Communauté de Paroisse de HIRSINGUE, fréquentant le CM1-CM2 à les rejoindre au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH, le **samedi 19 novembre 2016 de 9 H 30 à 14 H 00**, pour passer ensemble un moment de détente et de partage.

N'oubliez pas votre trousse avec crayons de couleur, ciseaux et colle et emportez un sandwich et une boisson.

Contacts : Claire : 03.89.40.15.94

Martine : 03.89.08.81.89 ou

[schweizermartine@gmail.com](mailto:schweizermartine@gmail.com)

## **9. Collecte de denrées alimentaires non périssables**



La banque alimentaire du Haut-Rhin reconduira sa traditionnelle collecte de denrées alimentaires non périssables destinées aux personnes nécessiteuses du département, de plus en plus nombreuses, les **25 et 26 novembre 2016**.

UNE PETITE PART DE VOS COURSES PEUT SAUVER UNE FAMILLE ».

A titre d'information, les produits dont la banque alimentaire a le plus besoin cette année sont l'huile, le sucre, le riz, le café, les conserves de légumes, de poisson et de fruits, les plats cuisinés, les petits déjeuners, le chocolat, les produits bébé et d'hygiène.

Comme chaque année, des bénévoles engagés dans cette action humanitaire procéderont au ramassage des denrées alimentaires au porte-à-porte à travers le village, le samedi 26 novembre 2016 de 9 h 00 à 12 h 00.

Les familles qui le souhaitent sont invitées à mettre les denrées dans des sacs ou cartons destinés à faciliter leur enlèvement (à présenter devant la porte d'entrée ou à remettre directement à l'équipe de ramassage, lors de son passage).

Les denrées peuvent aussi être déposées à la mairie aux heures d'ouverture. D'avance merci à tous les généreux donateurs !

## 10. Art floral



Petits et grands, venez partager un moment convivial et créatif autour des ateliers de Noël.

- Adultes : Mireille RENOIR vous donne rendez-vous autour de quelques bredalas les **vendredis de 19 h 30 à 21 h 30 et les samedis de 14 h à 16 h (coût : 35 €)** :
  - *l'Avent* : originalité de la forme et des couleurs : **vendredi 25 et samedi 26 novembre 2016**
  - *Décor de porte design* : lignes douces et fluides du rotin sur une structure de caractère : **vendredi 02 et samedi 03 décembre 2016**
  - Et pour *le décor de table de Noël*, on se retrouve : **mercredi 21 décembre 2016 de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi 22 décembre 2016 de 14 h à 16 h et de 19 h 30 à 21 h 30 vendredi 23 décembre 2016 de 14 h à 16 h et de 19 h 30 à 21 h 30**

La classe de l'amaryllis fera sensation sur votre table !

- Enfants : de 10 h à 11 h 30 (coût : 20 €)
  - *l'Avent revisité* : **samedi 26 novembre 2016**
  - *Décor de porte ou mural* : **samedi 03 décembre 2016**
  - *Décor de table, l'orchidée en habit de fête* : **jeudi 22 décembre 2016**

Les ateliers ont lieu :

- pour les enfants : les samedis de 10 h 00 à 11 h 30 ;
- pour les adultes : les vendredis de 19 h 30 à 21 h 30 ;  
les samedis de 14 h 00 à 16 h 00.

Pour toutes inscriptions : M. RENOIR – 33 rue du Réservoir - HIRTZBACH  
Tél. : 06.84.37.54.95 ; Site : [www.temps-declorre.fr](http://www.temps-declorre.fr)  
Courriel : [contact@temps-declorre.fr](mailto:contact@temps-declorre.fr)

## **11. Communiqué de l'Association du Carnaval des Enfants**

Comme elle l'a annoncé dans le bulletin d'octobre, l'Association du Carnaval des Enfants de HIRTZBACH vous attend nombreux **le samedi 26 novembre 2016 à partir de 16 h 00 dans la cour de l'école élémentaire** (place de l'Eglise), pour le lancement de sa première fête de l'Avent !

Au programme : marché de Noël, avec la participation d'artisans de la région, décoration du sapin par les enfants, chants de Noël.

Un service de restauration sera proposé sur place, avec tarte flambée, assiette viennoise, crêpes, gâteaux, sans oublier l'incontournable vin chaud...

**N.B. : contrairement à ce qui était mentionné dans le bulletin d'octobre, les tartes flambées ne nécessitent pas de réservation préalable.**

## **12. Communiqué de la Société de Musique Sundgovia**

Vos enfants ont grandi ? Vous conservez des vêtements d'enfants et/ou des jouets que vous ne voulez pas jeter mais dont vous n'avez plus l'usage ?

La Société de Musique Sundgovia rappelle à la population qu'elle organisera ses 8èmes « KID'S PUCES »,

**le dimanche 27 novembre 2016 au Foyer Saint Maurice de 9 h à 15 h.**

Consacrée aux vêtements d'enfants de 0 à 15 ans, articles de puériculture et jouets, cette vente au déballage est ouverte à toute personne, à condition de s'inscrire préalablement auprès de Mathieu ALTENBACH (03.89.40.96.42 ou mathieu.smsh@orange.fr).

Inscrivez-vous sans tarder (nombre limité) ; le tarif est de 10 € la table.

## **13. Communiqué de Caritas Alsace**

Caritas Alsace, Réseau Secours Catholique, organise courant novembre sa collecte annuelle en faveur des plus démunis.

Pour soutenir Caritas dans son action, vous pouvez lui adresser vos dons à l'aide de l'enveloppe jointe au présent bulletin.

Si vous souhaitez que vos dons reviennent directement à votre équipe Caritas locale, il suffit de les adresser à **Caritas, équipe de Hirsingue, 1 Place de l'Eglise, 68560 HIRSINGUE** ou de les remettre dans la boîte aux lettres de **M. André SENDELIN, 16 rue de l'Illberg, 68118 HIRTZBACH** (trésorier).

Les dons génèrent un reçu fiscal à partir de 15 €.

Merci d'avance pour votre acte solidaire.

#### **14. Communiqué du FC HIRTZBACH**

Le FC HIRTZBACH organise un dîner dansant animé par Rino LOMBARDI pour le réveillon de la Saint Sylvestre, **samedi 31 décembre 2016 au Foyer Saint Maurice, à partir de 19 h 30.**

Menu :

L'apéritif de bienvenue accompagné de ses mises en bouche

Filet de truite fumé de Bretagne et son foie gras maison

Intermède glacé

Pavé de veau aux girolles – Poêlée de légumes – Gratin dauphinois du chef

La coupe du Nouvel An

Le trio de fromages

Parfait glacé aux framboises et son coulis de fruits

Café arrosé

Gratinée de la nouvelle année

Prix : 90 € par adulte ; 45 € par enfant jusqu'à 14 ans.

Attention : places limitées.

Les réservations sont ouvertes **jusqu'au dimanche 04 décembre 2016, dernier délai au :**

- 06.87.84.63.59 ou mail : [enderlin.benoit@wanadoo.fr](mailto:enderlin.benoit@wanadoo.fr)
- 06.70.28.40.70 ou mail : [specklin.michel@wanadoo.fr](mailto:specklin.michel@wanadoo.fr)

#### **15. Remerciements**

- ☐ L'APEI de HIRSINGUE remercie chaleureusement la population de HIRTZBACH pour la solidarité et la générosité dont elle a su faire preuve une fois de plus lors de la traditionnelle vente de brioches au profit des personnes handicapées mentales, au mois de septembre dernier.

372 brioches ont ainsi été vendues pour un montant de 1 893 €.

Les vendeurs bénévoles sont particulièrement associés à ce succès dont le résultat sert à financer la rénovation des chambres du Foyer CUNY et à poursuivre l'humanisation des unités de vie du site.

#### **16. Déchetterie intercommunale – horaires d'hiver - RAPPEL**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 et jusqu'au 31 mars 2017 inclus, les horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h à 16 h ;
- mercredi et samedi : 9 h à 16 h.



## **17. Avis aux nouveaux arrivants et jeunes atteignant l'âge électoral**

- les personnes établies depuis peu dans le village sont les bienvenues ; elles sont priées de bien vouloir s'inscrire dès leur arrivée, au secrétariat de la mairie qui leur indiquera les formalités à accomplir à l'appui de leur changement d'adresse, leur proposera de s'inscrire sur la liste électorale (délai jusqu'au 31.12.2016), leur fournira tous renseignements utiles sur le village et ses animations et leur remettra une dotation de sachets destinés au tri sélectif des déchets.
- Par ailleurs, nous rappelons aux personnes qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale qu'elles ont la possibilité de le faire encore **jusqu'au 31.12.2016**, dernier délai pour pouvoir prendre part aux importants scrutins prévus en 2017 (présidentiel, législatif).

Attention : cette démarche d'inscription est strictement personnelle et doit émaner de la personne qui en fait la demande. La



Commune ne peut engager sa responsabilité en cas d'oubli imputable à l'électeur. Il arrive fréquemment, en effet,

qu'avant un scrutin important (présidentiel, municipal), des personnes s'étonnant de ne pas avoir reçu de carte d'électeur reprochent à la mairie de ne pas les avoir inscrites, alors qu'elles n'avaient déposé aucune demande écrite. Cette situation n'est pas tolérable !

- Pour s'inscrire sur la liste électorale, on peut désormais télécharger un formulaire sur le site du Ministère de l'Intérieur ou de l'INSEE (clé de recherche : formulaire liste électorale). Une fois complété, ce formulaire est à déposer en mairie accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il peut aussi être envoyé par courriel, avec les pièces justificatives scannées à : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)
- Quant aux jeunes ayant atteint ou atteignant l'âge électoral (nés entre le 01.03.1998 et le 28.02.1999 inclus), la mairie les inscrit d'office sur la liste électorale, **ce qui ne les empêche pas de venir vérifier qu'ils n'ont pas été oubliés.**

## **18. Avis aux propriétaires - bailleurs**

L'agrandissement et la progression du parc locatif dans le village entraînent un constant mouvement et renouvellement de la population qui ne facilitent guère la tâche du secrétariat de la mairie quant à la tenue du fichier domiciliaire.

Aussi prions-nous instamment **les propriétaires bailleurs** de bien vouloir signaler régulièrement à la mairie tout changement de locataire et inviter les nouveaux arrivants à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

Cela vaut aussi pour les personnes quittant le village qui sont invitées à signaler leur départ en mairie (changement d'adresse, radiation de la liste électorale, facturation du reliquat de consommation d'eau, etc...).

### **19. Démarchage commercial abusif**

Ces temps-ci, des démarcheurs commerciaux peu scrupuleux qui ne reculent décidément devant rien pour vendre un produit ou un abonnement (panneaux solaires, contrat d'électricité ou de gaz,...) n'hésitent pas à préciser à leur clientèle qu'ils sont envoyés par la mairie, ou qu'ils ont obtenu l'autorisation de la mairie pour démarcher...

Tout ceci est évidemment faux et de pure invention !

D'abord parce que la mairie n'a absolument pas vocation à promouvoir tel ou tel produit commercial, ou à favoriser le choix de tel prestataire par rapport à un autre.

Ensuite parce que si la mairie devait réellement être amenée à autoriser une action commerciale au porte-à-porte (c'est peu probable, rassurez-vous...), elle en informerait bien évidemment la population en amont.

Prenez donc garde à ne pas vous laisser bernier et n'oubliez pas que vous disposez d'un droit de rétractation de 7 jours pour renoncer à une vente effectuée à votre domicile, notamment si cette vente a été réalisée contre votre gré ou si la transaction ne vous donne pas satisfaction.

Et surtout, si le démarcheur associe la mairie à son action commerciale, prenez aussitôt l'attache du secrétariat de mairie pour signaler l'arnaque !!

### **20. Des réponses à vos questions sur la perte d'autonomie des personnes âgées**

Désormais, il existe un portail d'information pour les personnes âgées et leurs proches, qui les renseigne sur les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter :

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Vous y trouverez une information officielle et complète sur la perte d'autonomie : articles pédagogiques, rubriques évoquant les situations les plus courantes et les aides possibles, vidéos pour comprendre rapidement à qui s'adresser, dossiers thématiques pour aller plus loin.

Et également des outils pratiques pour guider vos choix :

- un annuaire pour trouver un établissement, un accueil de jour, un service d'aide et de soins à domicile ;

- un simulateur de calcul pour estimer ce qui restera à votre charge après déduction des aides publiques, pour un hébergement en EHPAD ;
- des informations locales sur l'aide à l'autonomie, grâce aux liens directs vers les sites web des départements.

## 21. Petites annonces

- ❑ **Le 31 octobre à partir de 18 h 00**, un groupe d'enfants parcourra le village à la recherche de bonbons, dans le cadre de la soirée « Halloween ». Pour ne pas déranger inutilement les habitants, les enfants n'iront que dans les maisons où la lumière de l'entrée sera allumée.

Merci aux habitants acceptant la visite des enfants de laisser la lumière allumée.

## 22. Etat civil

### ❑ Naissances :

- le 26 septembre 2016 à ALTKIRCH est née Cécile, premier enfant de Thomas SCHLAEFFLIN et Marine KLEIN, demeurant ensemble 10C rue du Réservoir ;
- le 08 octobre 2016 à MULHOUSE est née Shana qui fait la joie de ses parents, Brendon WETZEL et Mélanie née STEHLIN et de sa sœur Jade, demeurant ensemble 9 rue des Prés ;
- le 09 octobre 2016 à ALTKIRCH est née Louise qui fait la joie de ses parents, Fabrice MARTIN et Cindy née GESSIER et de ses frères et sœur, Anna, Maxime et Antoine, demeurant ensemble 41 rue du 21 Novembre.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

### ❑ Décès :

Le 29 septembre 2016 à ALTKIRCH s'est éteinte Colette MUNZENBERGER née MULLER, à l'âge de 88 ans.

## 23. Les grands anniversaires du mois de novembre 2016

65 ans :	M.	HELBERT	Alain
	M.	DIEBOLT	Jean-Marie
	M.	PFLIEGER	René
	M.	RODRIGUES MATIAS	Antonio
	Mme	NUSSBAUMER	Christiane née HAEGY
67 ans :	M.	DALLEAU	Mario
	Mme	SCHWEITZER	Paulette née REIN
68 ans :	Mme	SCHIELIN	Cécile née PFLIEGER
	M.	PFLIEGER	Louis Jean (dit Jean-Louis)

71 ans : Mme MUNCK Marthe née BOEGLIN  
 82 ans : M. DOEBELIN Roger  
 84 ans : Mme LOBMEYER Françoise née UBERSCHLAG  
 85 ans : Mme PFLIEGER Jeannette née BLONDE  
 86 ans : Mme HAENNIG Antoinette née SIMON  
 M. HARTMANN Georges  
 90 ans : Mme LITZLER Irène née WEINZAEPFLEN  
 92 ans : Melle FROBERGER Anna

## Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
<b>Mardi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
<b>Mercredi</b>	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
<b>Jeudi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
<b>Vendredi</b>	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
<b>Samedi</b>	Fermé	